Le ministère de la Justice contraint de révéler le coût de la détention de Salah Abdeslam : 433.000 € / an

07/02/2021 à 9h10



> *Alors qu'il a participé au massacre de nombreux compatriotes, comment peut-on accepter de dépenser autant pour sa détention ? Ne peut-on trouver un moyen d'alléger fortement ce montant ? D'ici une dizaine d'années, plusieurs millions d'euros auront été dépensés pour ce monstre.*
>
> *— Sébastien Chenu (@sebchenu) February 6, 2021*

A détenu exceptionnel, moyens financiers exceptionnels. Incarcéré et placé à l'isolement au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) depuis 2016, Salah Abdeslam, qui est accusé d'avoir pris part aux attentats du 13 novembre, fait l'objet de mesures de sécurité drastiques. Selon la réponse du ministère de la Justice à la question écrite du député Sébastien Chenu (RN), le coût de la détention du terroriste par les services pénitentiaires s'élève à 433.000 euros par an, soit environ 36.000 euros par mois.

La majeure partie de cette somme (397.000 euros) est consacrée

à la rémunération des huit agents qui se relaient jour et nuit pour assurer une veille continue du détenu, sous vidéo-surveillance depuis le premier jour de son incarcération. Par ailleurs, l'administration pénitentiaire dépense 35.500 euros par an, soit 97 euros par jour, pour la nourriture, le blanchiment du linge et le chauffage de la cellule de Salah Abdeslam. Sur ce plan, pas de traitement particulier : "Ce coût est celui de n'importe quel détenu à Fleury-Mérogis", précise la Chancellerie. (…)

La suite des dépenses dans Capital.fr